

Image not found or type unknown



## Droit a la sécurité social

Par **jonathan02000**, le **29/09/2010** à **18:36**

BonjourrrrrJe me permets de vous écrire afin de vous poser une question de droit sur la sécurité sociale les droits qui en ressorts.rnrnMon mari est sous bracelet électronique depuis 5 mois il était en prison depuis le mois de septembre 2009.rnrnil n'a plus de couverture sociale depuis car la sécurité sociale sociale se refuse de le prendre en charge il dit qu'il est sous bracelet électronique et qu'il n'a pas de droit.rnrnPeut-on le laisser souffrir alors que son médecin a décelé des soucis de santé dentaires et qu'il doit se faire opérer d'urgence.rnrnPouvez-vous me dire ce qu'il peut faire on ne peut pas laisser ça là et laisser souffrir une personne car il est sous bracelet électronique et quels sont ces droits exactement maintenant.rnrnMerci par avance et Cordialement.